

2430

**PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE  
POUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE  
EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE  
(PNUD - RAF /95/009)  
CELLULE NATIONALE DU SENEGAL**

-----

**TERMES DE REFERENCE**

**Mission d'Etude sur le renforcement des capacités de la Société  
Civile pour la réduction de la pauvreté.**

**I./ CONTEXTE :**

Le programme PNUD RAF /95/009 couvre 15 pays de l'Afrique Sub-Saharienne, lesquels se répartissent dans trois sous-régions : Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, Afrique de l'Est et Australe.

Ce programme a pour objectifs spécifiques :

- de rendre disponible aux organisations de la société civile des outils d'analyse des méthodes et moyens de contribuer à l'élaboration des politiques de développement

- à travers des échanges, viser à l'harmonisation entre les dimensions micro et macro du développement

- mettre en place des formes volontaires de négociations sociales, donc augmenter le capital social des populations à la base en renforçant leur capacité de concertation, de coordination, de partenariat et de plaidoyer ;

Pour atteindre ces objectifs, 3 composantes ont été mises en place , pour l'Afrique de l'Ouest :

- la composante « Echanges à la Base » est gérée par la Fondation Rurale pour l'Afrique de l'Ouest (FRAO)

- la composante « Formation / Dialogue Social et Politique » est gérée par Enda Tiers Monde

- la composante observatoire des tendances et dynamiques sociales, est gérée par le CODESRIA.

Enda et FRAO, assurent le Secrétariat sous régional chargé de la Coordination des activités au niveau de la sous-région Afrique de l'Ouest.

Les Cellules Nationales présentes dans les 15 pays ont pour fonction principale, d'assurer au niveau national la mise en oeuvre de la coordination du programme.

Ces derniers regroupent des organisations de la société civile locale, le PNUD et les autres bailleurs de fonds impliqués et le Gouvernement.

La Cellule Nationale du Sénégal regroupe les organisations de la société civile que sont les ONG, les associations de droits de l'homme, les syndicats, les organisations paysannes, les associations et fédérations d'associations de femmes, les associations de jeunesse.

Le programme RAF /95/009 vient en complément au programme élargi de lutte contre la pauvreté (PELCP) que le gouvernement met en oeuvre avec l'appui du PNUD.

En prenant en charge le renforcement de la société civile par la formation et la sensibilisation des décideurs de la société civile, le programme d'activité de la Cellule Nationale s'insère harmonieusement dans le PELCP, notamment de par sa composante formation dialogue social et politique.

Le programme d'activité annuel de la Cellule Nationale a été adopté par ses partenaires. L'équipe de la Cellule s'atèle à la mise en oeuvre du programme prioritaire allant d'Octobre 1999 à Janvier 2000.

L'étude sur le mouvement associatif constitue une étape importante de ce plan d'action, en ce sens qu'il doit expliciter, justifier et éclairer les actions futures de la Cellule Nationale en matière de renforcement de la Société Civile dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

## **II./ OBJECTIFS DE LA MISSION :**

### **1°) Objectif général :**

Etudier la pertinance, les modalités pratiques et les domaines couverts par le renforcement des acteurs de la société civile dans le cadre global de la lutte contre la pauvreté.

### **2°) Objectifs spécifiques :**

1. Typologie, catégorisation et répartition spatiale des acteurs de la société civile.
2. Mettre l'accent sur les acteurs de la société civile qui font réellement de la lutte contre la pauvreté.

3. Recenser, préciser et valider les besoins en renforcement des capacités qui préoccupent la majorité des acteurs de la société civile.

4. Préciser les grandes contraintes des acteurs de la société civile.

5. Spécifier les structures spécialistes en renforcement des capacités de la société civile et leurs domaines d'intervention spécifique.

6. Préciser les bailleurs de fonds pouvant servir de partenaire au programme RAF/95/009/ Cellule Nationale du Sénégal, dans le cadre du financement de ses activités de renforcement des capacités de la société civile.

7. Analyser les actions entreprises et les résultats atteints par les acteurs de la société civile et leurs différents partenaires dans les domaines spécifiques de :

- l'observatoire des tendances.
- l'échange entre les organisations communautaires de base
- la formation sensibilisation des décideurs.

8. Faire des recommandations au programme RAF/95/009, Cellule Nationale du Sénégal, pour la définition d'une stratégie afin qu'il puisse répondre de manière efficace aux besoins de renforcement des capacités de la société civile dans l'exécution de son programme.

### **III./ RESULTAT :**

- Un rapport d'exécution de la mission à la fin de l'activité conforme aux termes de référence.

- Une banque de données sur les valeurs de la société civile en terme de document disponible et exploitable et sous forme de fichiers informatiques accessibles par internet.

### **IV./ COMPOSITION :**

L'équipe sera composée :

- d'un économiste, agro-économiste, socio-économiste ou ingénieur agronome ayant une bonne connaissance du mouvement associatif et de la société civile.

- d'une personne ayant une très bonne connaissance de la société civile avec une forte implication dans le mouvement associatif et jouant un rôle de leader .

- d'un spécialiste en développement institutionnel de la société civile (formation, appui institutionnel, diagnostic organisationnel et financier, planification stratégique, suivi évaluation).

### **V./ CALENDRIER :**

L'étude est programmé du 1er Décembre au 31 Décembre 2000 avec des visites sur le terrain.